



Département de l'Oise Arrondissement de Compiègne Canton de Thourotte Commune Longueuil-Annel		<u>Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Municipal</u>			
Date de la convocation 19 septembre 2024		L'an deux mil vingt-quatre, le 26 septembre à 18 heures 30, le conseil municipal s'est réuni, en séance ordinaire, sous la présidence de Monsieur Daniel BEURDELEY, Maire			
		Membres	Présent	Absent	Donne pouvoir à
Date d'affichage de la convocation 19 septembre 2024		BEURDELEY Daniel	✓		
		TASSIN Jackie	✓		
		VANDENBROM Françoise	✓		
Date d'affichage de la délibération 27 septembre 2024		PIHAN GAUMET Florence	✓		
		LAVALLARD Eric	✓		
		DERE Michel		✓	
		VERSTRAETE Gérard		✓	
<u>Nombre de conseillers</u>		GRAS Martine	✓		
En exercice	22	GIRARD Guy	✓		
Quorum	12	LAMERAND Sylvie	✓		
Présents	14	LUDET Magalie		✓	Sylvie LAMERAND
		LASSALLE Stéphanie		✓	Daniel BEURDELEY
Représentés	5	TERRIEN Anne-Cécile			Jackie TASSIN
Votants	19	FRANCOIS Emilie	✓		
		COLIN Léo		✓	
Secrétaire de séance :		DELHAY Jacques			Bruno SIMONARD
Martine GRAS		SIMONARD Bruno	✓		
		MOUTBEKA Jean-Jacques			Guy GIRARD
		DE MYTTENAERE Jérôme	✓		
		ENGELLEN Michel	✓		
		POSSIEN Christelle	✓		
		NINQUE Jean-Marie	✓		

**2024-09-02-05 : REAMENAGEMENT DE LA RUE DE L'ABBE DARRAS PHASE 3 –
DEMANDE DE SUBVENTION AU TITRE DE LA DETR**

Monsieur le Maire informe le Conseil qu'il convient de poursuivre les travaux de réhabilitation de la rue de l'Abbé Darras et que le dossier présenté en 2024 pour l'octroi de la DETR n'a pas été retenu.

Monsieur le Maire rappelle que ce projet permettra :

- La remise en état de la structure de chaussée et couche de roulement
- La remise en état des trottoirs et structure
- L'amélioration de la gestion et organisation du stationnement
- L'organisation et la gestion d'un cheminement piéton PMR
- La sécurisation de la circulation routière par la création d'un plateau ralentisseur
- Et la réhabilitation du parking du cimetière

Monsieur le Maire présente au Conseil le plan de financement qui s'établit comme suit :

Dépenses HT

Maitrise d'œuvre	19 000,00
Etude avant projet	4 600,00
Diagnostic Amiante	1 945,00
Coordination SPS	4 000,00
Travaux	<u>389 664,00</u>
	419 209,00

Recettes

Conseil Départemental (30 % + 10 % bonification)	160 000,00
DETR	81 000,00
Commune	<u>178 209,00</u>
	419 209,00

Entendu l'exposé de Monsieur le Maire
Vu le projet présenté

**LE CONSEIL MUNICIPAL
APRES DELIBERATION
A L'UNANIMITE**

Article 1 : APPROUVE le projet et accepte le plan de financement tels que présentés

Article 2 : SOLLICITE de nouveau auprès de l'Etat une subvention au titre de la DETR exercice 2025

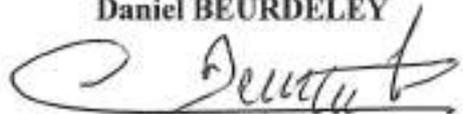
Article 3 : MANDATE Monsieur le Maire pour effectuer toutes les démarches nécessaires à l'obtention de ce co-financement



Pour extrait conforme

Le Maire,

Daniel BEURDELEY



Le Secrétaire de séance,

Martine GRAS



Certifié exécutoire,
Compte tenu de la transmission à la Sous-préfecture
et de l'affichage en date du 01 Octobre 2024

Le Maire,

Daniel BEURDELEY



Envoyé en préfecture le 01/10/2024

Reçu en préfecture le 01/10/2024

Publié le



ID : 060-216003657-20241001-2024_09_02_05-DE



Département de l'Oise Arrondissement de Compiègne Canton de Thourotte Commune Longueil-Annel		<u>Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Municipal</u>			
Date de la convocation 19 septembre 2024		L'an deux mil vingt-quatre, le 26 septembre à 18 heures 30, le conseil municipal s'est réuni, en séance ordinaire, sous la présidence de Monsieur Daniel BEURDELEY, Maire			
		Membres	Présent	Absent	Donne pouvoir à
Date d'affichage de la convocation 19 septembre 2024		BEURDELEY Daniel	✓		
		TASSIN Jackie	✓		
		VANDENBROM Françoise	✓		
Date d'affichage de la délibération 27 septembre 2024		PIHAN GAUMET Florence	✓		
		LAVALLARD Eric	✓		
		DERE Michel		✓	
		VERSTRAETE Gérard		✓	
<u>Nombre de conseillers</u>		GRAS Martine	✓		
En exercice	22	GIRARD Guy	✓		
Quorum	12	LAMERAND Sylvie	✓		
Présents	14	LUDET Magalie		✓	Sylvie LAMERAND
		LASSALLE Stéphanie		✓	Daniel BEURDELEY
Représentés	5	TERRIEN Anne-Cécile			Jackie TASSIN
Votants	19	FRANCOIS Emilie	✓		
		COLIN Léo		✓	
Secrétaire de séance :		DELHAY Jacques			Bruno SIMONARD
Martine GRAS		SIMONARD Bruno	✓		
		MOUTBEKA Jean-Jacques			Guy GIRARD
		DE MYTTENAERE Jérôme	✓		
		ENGELLEN Michel	✓		
		POSSIEN Christelle	✓		
		NINQUE Jean-Marie	✓		

2024-09-02-09 : MODIFICATION DU TABLEAU DU PERSONNEL

Monsieur le Maire informe le Conseil qu'il convient de procéder à des créations et des fermetures de postes

Entendu l'exposé de Monsieur le Maire, et après en avoir délibéré

Le conseil Municipal, à l'unanimité

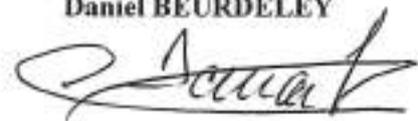
Article 1 : DECIDE de modifier le tableau des effectifs de Longueil-Annel à compter du 1^{er} novembre 2024 comme suit :

- Création des postes suivants :
- 1 Adjoint administratif principal de 1^{ère} classe à temps complet
- 1 Adjoint d'animation principal de 1^{ère} classe à temps complet
- 1 Adjoint technique principal de 1^{ère} classe à temps complet
- Fermeture des postes suivants :
 - 1 Adjoint administratif principal 2^{ème} classe à temps complet
 - 1 Adjoint technique principal 2^{ème} classe à temps complet
 - 2 Adjoints d'animation principal 2^{ème} classe à temps complet

Article 2 : Charge Monsieur le Maire ou toute personne habilitée par lui, d'accomplir toutes les formalités nécessaires à l'exécution de la présente délibération



Pour extrait conforme
Le Maire,
Daniel BEURDELEY



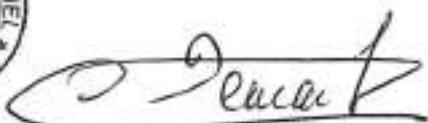
Le Secrétaire de séance,
Martine GRAS



Certifié exécutoire,
Compte tenu de la transmission à la Sous-préfecture
et de l'affichage en date du 27 septembre 2024



Le Maire,
Daniel BEURDELEY



Rapport triennal Commune de LONGUEIL ANNEL



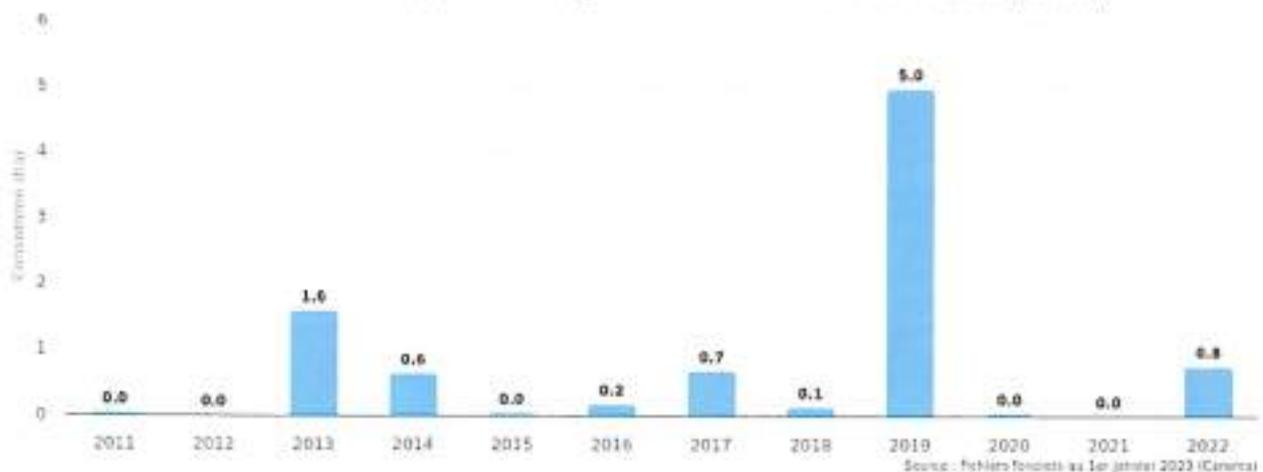
La consommation des espaces naturels, agricoles et forestiers

Indicateurs obligatoires

Données

La consommation d'espaces entre le 1er janvier 2011 et le 1er janvier 2023 représente pour le territoire de Longueil-Annel une surface de 9.03 hectares.

Consommation d'espace à Longueil-Annel entre 2011 et 2022 (en ha)

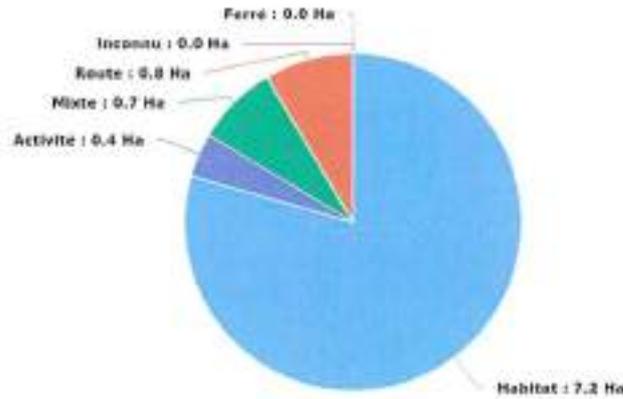


	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	Total
Longueil-Annel	0.0	0.0	1.6	0.6	0.0	0.2	0.7	0.1	5.0	0.0	0.0	0.8	9.0

Raisons des évolutions observées

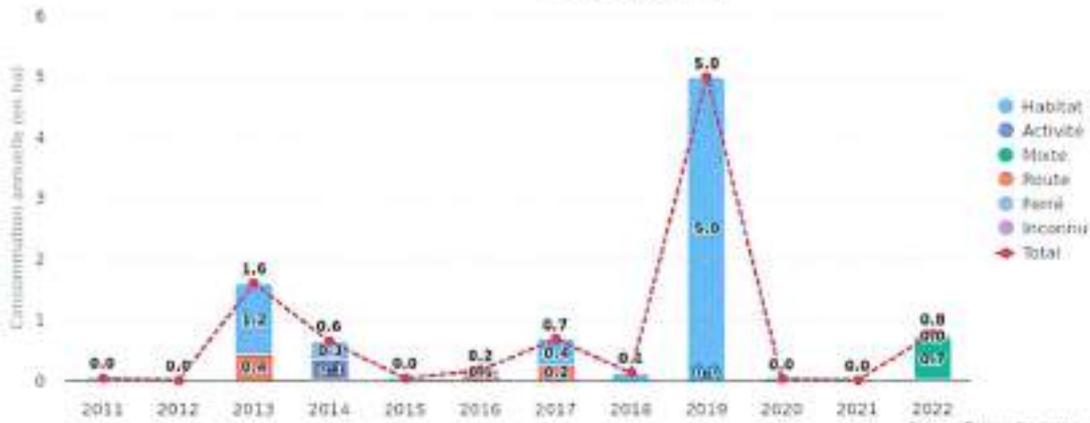
Les destinations de la consommation d'espaces NAF (Naturels, Agricoles et Forestiers) constituent les usages pour lesquels le territoire a consommé : pour de l'habitat, de l'activité, des infrastructures routières, des infrastructures ferroviaires, ou pour des usages mixtes ou non renseignés.

Destinations de la consommation d'espace de Longueil-Annel (en ha)



Source : Filiers agricoles au 1er janvier 2023 (Comma)

Consommation annuelle d'espace par destination de Longueil-Annel entre 2011 et 2022 (en ha)



Source : Filiers agricoles au 1er janvier 2023 (Comma)

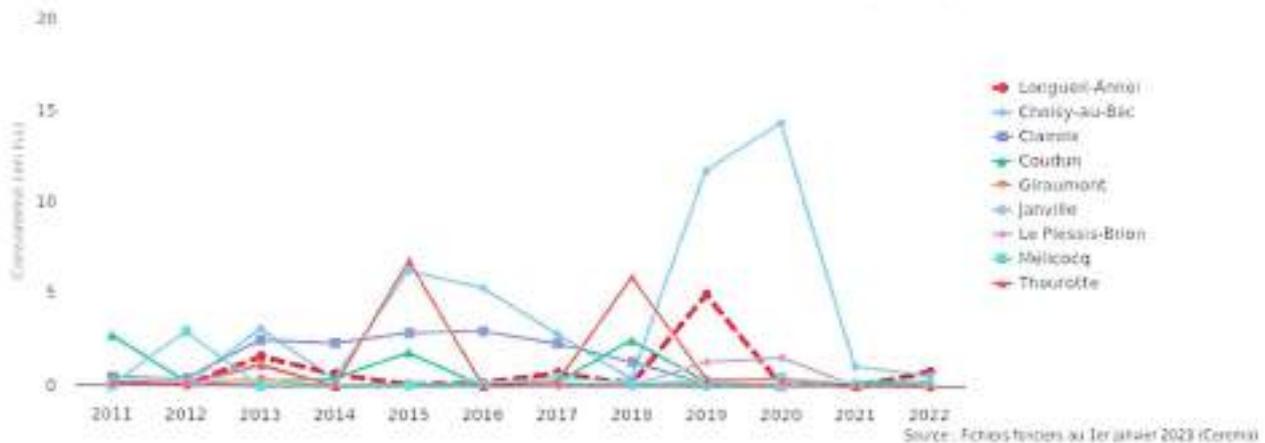
	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	Total
Habitat	0.0	0.0	1.2	0.3	0.0	0.1	0.4	0.1	5.0	0.0	0.0	0.0	7.2
Activité	0.0	0.0	0.0	0.3	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.4
Mixte	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.7	0.7
Route	0.0	0.0	0.4	0.0	0.0	0.1	0.2	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.8
Ferré	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Inconnu	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Total	0.0	0.0	1.6	0.6	0.0	0.2	0.7	0.1	5.0	0.0	0.0	0.8	9.0

La consommation d'espaces résultent de la construction de maisons d'habitations dans les dents creues de la ville, ainsi que la réalisation de plusieurs lotissements : champ Lardé, bois des Annettes, ou de logements sociaux : Résidence Jean M...
Lucie Aubrac

Comparaison de la consommation annuelle absolue

Par défaut, Mon Diagnostic Artificialisation vous permet de comparer votre territoire avec les territoires similaires de même niveau administratif, à l'exception des territoires insulaires (notamment les DROM-COM) pour lesquels une comparaison avec d'autres territoires similaires est proposée.

Comparaison de la consommation annuelle d'espace entre Longueil-Annel et les territoires similaires entre 2011 et 2022 (en ha)

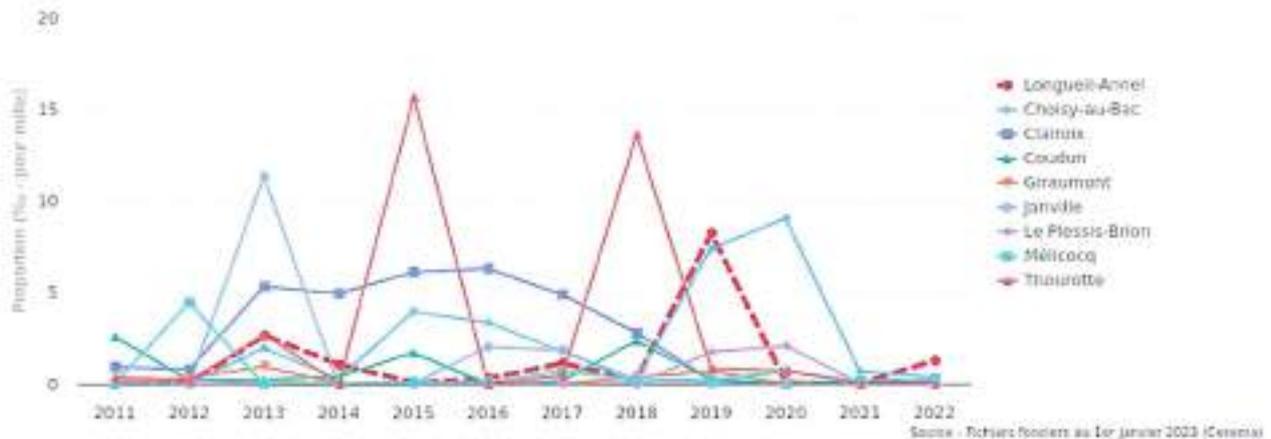


	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	Total
Longueil-Annel	0.0	0.0	1.6	0.6	0.0	0.2	0.7	0.1	5.0	0.0	0.0	0.8	9.0
Chaisy-au-Bac	0.0	0.0	3.1	0.4	6.3	5.3	2.8	0.4	11.7	14.4	1.1	0.6	46.1
Clairoix	0.4	0.4	2.5	2.3	2.9	3.0	2.3	1.3	0.1	0.0	0.0	0.1	15.3
Coudun	2.7	0.2	0.2	0.4	1.8	0.0	0.2	2.5	0.2	0.0	0.2	0.3	8.8
Giraumont	0.0	0.1	0.3	0.0	0.0	0.0	0.0	0.1	0.2	0.0	0.0	0.0	0.9
Janville	0.0	0.0	1.1	0.0	0.0	0.2	0.2	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	1.4
Le Plessis-Brion	0.2	0.1	0.0	0.0	0.0	0.1	0.0	0.0	1.3	1.5	0.0	0.2	3.4
Mélicocq	0.0	2.9	0.0	0.0	0.1	0.1	0.5	0.1	0.1	0.5	0.1	0.1	4.4
Thourette	0.1	0.1	1.2	0.0	6.8	0.0	0.2	5.9	0.4	0.3	0.0	0.0	15.0

Comparaison de la consommation annuelle relative à la surface

Cet indicateur permet de mesurer l'intensité de la consommation par rapport à la superficie totale du territoire, et de comparer avec les territoires similaires.

Comparaison de la consommation proportionnelle d'espace de Longueil-Annel et les territoires similaires entre 2011 et 2022 (% - pour mille)



	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	Total
Longueil-Annel	0.1	0.0	2.6	1.1	0.1	0.3	1.1	0.2	8.2	0.0	0.0	1.2	14.9
Choisy-au-Bac	0.0	0.0	2.0	0.3	4.0	3.4	1.8	0.2	7.4	9.0	0.7	0.3	29.0
Clairoux	0.9	0.8	5.3	4.9	6.1	6.3	4.9	2.8	0.2	0.0	0.0	0.2	32.5
Coudun	2.6	0.2	0.2	0.4	1.7	0.0	0.2	2.4	0.2	0.0	0.1	0.2	8.3
Graumont	0.0	0.3	0.9	0.0	0.1	0.0	0.0	0.4	0.7	0.0	0.0	0.0	2.4
Janville	0.0	0.0	11.3	0.0	0.0	2.0	1.9	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	15.2
Le Plessis-Brion	0.2	0.1	0.0	0.0	0.0	0.1	0.0	0.0	1.7	2.1	0.0	0.3	4.5
Mélicocq	0.0	4.4	0.0	0.0	0.1	0.1	0.7	0.2	0.2	0.7	0.1	0.1	6.7
Thourotte	0.4	0.2	2.7	0.0	15.7	0.0	0.5	13.6	0.8	0.7	0.0	0.0	34.5

Aucune renaturation n'a été observée sur l'ensemble de la période (2011-2023).

Envoyé en préfecture le 27/09/2024

Reçu en préfecture le 27/09/2024

Publié le



ID : 060-216003657-20240927-2024_09_02__07-DE



Département de l'Oise Arrondissement de Compiègne Canton de Thourotte Commune Longueil-Annel		<u>Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Municipal</u>			
Date de la convocation 19 septembre 2024		L'an deux mil vingt-quatre, le 26 septembre à 18 heures 30, le conseil municipal s'est réuni, en séance ordinaire, sous la présidence de Monsieur Daniel BEURDELEY, Maire			
		Membres	Présent	Absent	Donne pouvoir à
Date d'affichage de la convocation 19 septembre 2024		BEURDELEY Daniel	✓		
		TASSIN Jackie	✓		
		VANDENBROM Françoise	✓		
Date d'affichage de la délibération 27 septembre 2024		PIHAN GAUMET Florence	✓		
		LAVALLARD Eric	✓		
		DERE Michel		✓	
		VERSTRAETE Gérard		✓	
Nombre de conseillers		GRAS Martine	✓		
En exercice	22	GIRARD Guy	✓		
Quorum	12	LAMERAND Sylvie	✓		
Présents	14	LUDET Magalie		✓	Sylvie LAMERAND
		LASSALLE Stéphanie		✓	Daniel BEURDELEY
Représentés	5	TERRIEN Anne-Cécile			Jackie TASSIN
Votants	19	FRANCOIS Emilie	✓		
		COLIN Léo		✓	
Secrétaire de séance : Martine GRAS		DELHAY Jacques			Bruno SIMONARD
		SIMONARD Bruno	✓		
		MOUTBEKA Jean-Jacques			Guy GIRARD
		DE MYTTENAERE Jérôme	✓		
		ENGELLEN Michel	✓		
		POSSIEN Christelle	✓		
		NINQUE Jean-Marie	✓		

2024-09-02-07 : RAPPORT TRIENNAL SUR L'ARTIFICIALISATION DES SOLS

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales

L'article L 2231-1 du Code Général des Collectivités territoriales issu de la loi du 22 août 2021 portant lutte contre le dérèglement climatique et renforcement de la résilience face à ses effets, prévoit que le maire d'une commune dotée d'un plan local de l'urbanisme présente au conseil municipal, au moins une fois tous les trois ans, un rapport relatif à l'artificialisation des sols sur son territoire au cours des années civiles précédentes.

Le rapport rend compte du bilan de la consommation des espaces naturels, agricoles et forestiers (ENAF) compte tenu des objectifs de lutte contre l'artificialisation des sols à atteindre.

Le rapport donne lieu à un débat au sein du conseil municipal. Le débat est suivi d'un vote.

Monsieur le Maire expose que le rapport relatif à l'artificialisation des sols de la commune entre l'année 2011 et 2023 montre que 9.03 hectares ont été consommés. La répartition du flux de consommation d'espaces par destination est la suivante :

Habitat : 79,42 %

Activité : 4,23 %

Mixte 7,79 %

Infrastructures : 8,56 %

Monsieur le Maire présente au conseil le diagnostic de la commune.

Après en avoir débattu, le conseil municipal adopte le rapport triennal relatif à l'artificialisation des sols joint à la présente délibération.

Conformément aux dispositions de l'article L 2231-1 du CGCT :

- le rapport et l'avis du conseil municipal font l'objet d'une publication dans les conditions prévues au dernier alinéa de l'article L.2231-1
- dans un délai de quinze jours à compter de leur publication, ils sont transmis aux représentants de l'Etat dans la région et le département au président du conseil régional ainsi qu'au représentant de l'établissement de coopération intercommunale à fiscalité propre dont la commune est membre.

Pour extrait conforme

Le Maire,

Daniel BEURDELEY



Le Secrétaire de séance,

Martine GRAS

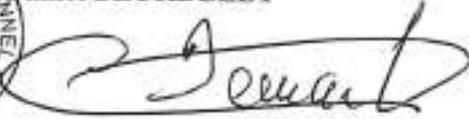


Certifié exécutoire,

Compte tenu de la transmission à la Sous-préfecture
et de l'affichage en date du 27 septembre 2024

Le Maire,

Daniel BEURDELEY





Département de l'Oise Arrondissement de Compiègne Canton de Thourotte Commune Longueuil-Annel		<u>Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Municipal</u>			
Date de la convocation		L'an deux mil vingt-quatre, le 26 septembre à 18 heures 30, le conseil municipal s'est réuni, en séance ordinaire, sous la présidence de Monsieur Daniel BEURDELEY, Maire			
19 septembre 2024		Membres	Présent	Absent	Donne pouvoir à
Date d'affichage de la convocation		BEURDELEY Daniel	✓		
19 septembre 2024		TASSIN Jackie	✓		
		VANDENBROM Françoise	✓		
Date d'affichage de la délibération		PIHAN GAUMET Florence	✓		
27 septembre 2024		LAVALLARD Eric	✓		
		DERE Michel		✓	
		VERSTRAETE Gérard		✓	
Nombre de conseillers		GRAS Martine	✓		
En exercice	22	GIRARD Guy	✓		
Quorum	12	LAMERAND Sylvie	✓		
Présents	14	LUDET Magalie		✓	Sylvie LAMERAND
		LASSALLE Stéphanie		✓	Daniel BEURDELEY
Représentés	5	TERRIEN Anne-Cécile			Jackie TASSIN
Votants	19	FRANCOIS Emilie	✓		
		COLIN Léo		✓	
Secrétaire de séance :		DELHAY Jacques			Bruno SIMONARD
Martine GRAS		SIMONARD Bruno	✓		
		MOUTBEKA Jean-Jacques			Guy GIRARD
		DE MYTTENAERE Jérôme	✓		
		ENGELLEN Michel	✓		
		POSSIEN Christelle	✓		
		NINQUE Jean-Marie	✓		

2024-09-02-04 : Taxe d'habitation sur les résidences secondaires et autres locaux meublés non affectés à l'habitation principale ; Exonération en faveur des fondations et associations remplissant les conditions prévues au A ou B du 1 de l'article 200 du Code général des impôts à l'exception des fondations d'entreprise

Le maire expose les dispositions de l'article 1414B du code général des impôts permettant au conseil municipal d'exonérer de la taxe d'habitation sur les résidences secondaires et autres locaux meublés non affectés à l'habitation principale les fondations et les associations remplissant les conditions prévues au A ou B du 1 de l'article 200 du Code général des impôts à l'exception des fondations d'entreprise.

Considérant que les associations et fondations visées par cette mesure œuvrent dans l'intérêt général, et dans l'intérêt du territoire communal.

Vu l'article L1414 bis du code général des impôts

**LE CONSEIL MUNICIPAL
APRES DELIBERATION
A L'UNANIMITE**

Article 1 : DECIDE d'exonérer de taxe d'habitation sur les résidences secondaires et autres locaux meublés non affectés à l'habitation principale les fondations et les associations remplissant les conditions prévues au A ou B du 1 de l'article 200 du Code général des impôts à l'exception des fondations d'entreprise.

Article 2 : CHARGE le maire de notifier cette décision aux services préfectoraux

Résultat du vote	ADOPTE
------------------	--------

Pour extrait conforme
Le Maire,
Daniel BEURDELEY

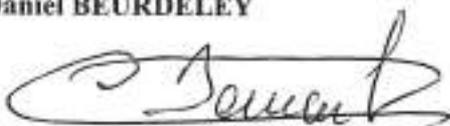


Le Secrétaire de séance,
Martine GRAS



Certifié exécutoire,
Compte tenu de la transmission à la Sous-préfecture
et de l'affichage en date du 27 septembre 2024

Le Maire,
Daniel BEURDELEY





Département de l'Oise Arrondissement de Compiègne Canton de Thourotte Commune Longueil-Annel		<u>Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Municipal</u>			
Date de la convocation 19 septembre 2024		L'an deux mil vingt-quatre, le 26 septembre à 18 heures 30, le conseil municipal s'est réuni, en séance ordinaire, sous la présidence de Monsieur Daniel BEURDELEY, Maire			
		Membres	Présent	Absent	Donne pouvoir à
Date d'affichage de la convocation 19 septembre 2024		BEURDELEY Daniel	✓		
		TASSIN Jackie	✓		
		VANDENBROM Françoise	✓		
Date d'affichage de la délibération 27 septembre 2024		PIHAN GAUMET Florence	✓		
		LAVALLARD Eric	✓		
		DERE Michel		✓	
		VERSTRAETE Gérard		✓	
<u>Nombre de conseillers</u>		GRAS Martine	✓		
En exercice	22	GIRARD Guy	✓		
Quorum	12	LAMERAND Sylvie	✓		
Présents	14	LUDET Magalie		✓	Sylvie LAMERAND
		LASSALLE Stéphanie		✓	Daniel BEURDELEY
Représentés	5	TERRIEN Anne-Cécile			Jackie TASSIN
Votants	19	FRANCOIS Emilie	✓		
		COLIN Léo		✓	
Secrétaire de séance :		DELHAY Jacques			Bruno SIMONARD
Martine GRAS		SIMONARD Bruno	✓		
		MOUTBEKA Jean-Jacques			Guy GIRARD
		DE MYTTENAERE Jérôme	✓		
		ENGELLEN Michel	✓		
		POSSIEN Christelle	✓		
		NINQUE Jean-Marie	✓		

2024-09-02-06 : TRAVAUX RUE DE LA GARE – CHOIX DE L'ENTREPRISE

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'une consultation a été faite auprès d'entreprises pour l'aménagement des trottoirs de la rue de la Gare.
3 entreprises ont répondu.

Après analyses des offres, l'entreprise GT TERRASSEMENT est la mieux-disante.

**APRES
LE CONSEIL MUNICIPAL
A L'UNANIMITE**

Article 1 : DECIDE de confier la réalisation des travaux d'aménagement des trottoirs de la rue de la gare à l'entreprise GT TERRASSEMENT pour un montant de 52 966,00 € HT

Article 2 : AUTORISE Monsieur le Maire à signer toutes les pièces afférentes à ce marché.

Résultat du vote

ADOPTE



Pour extrait conforme
Le Maire,
Daniel BEURDELEY



Le Secrétaire de séance,
Martine GRAS



Certifié exécutoire,
Compte tenu de la transmission à la Sous-préfecture
et de l'affichage en date du 27 septembre 2024

Le Maire,
Daniel BEURDELEY





Département de l'Oise Arrondissement de Compiègne Canton de Thourotte Commune Longueuil-Annel		<u>Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Municipal</u>			
Date de la convocation 19 septembre 2024		L'an deux mil vingt-quatre, le 26 septembre à 18 heures 30, le conseil municipal s'est réuni, en séance ordinaire, sous la présidence de Monsieur Daniel BEURDELEY, Maire			
		Membres	Présent	Absent	Donne pouvoir à
Date d'affichage de la convocation 19 septembre 2024		BEURDELEY Daniel	✓		
		TASSIN Jackie	✓		
		VANDENBROM Françoise	✓		
Date d'affichage de la délibération 27 septembre 2024		PIHAN GAUMET Florence	✓		
		LAVALLARD Eric	✓		
		DERE Michel		✓	
		VERSTRAETE Gérard		✓	
<u>Nombre de conseillers</u>		GRAS Martine	✓		
En exercice	22	GIRARD Guy	✓		
Quorum	12	LAMERAND Sylvie	✓		
Présents	14	LUDET Magalie		✓	Sylvie LAMERAND
		LASSALLE Stéphanie		✓	Daniel BEURDELEY
Représentés	5	TERRIEN Anne-Cécile			Jackie TASSIN
Votants	19	FRANCOIS Emilie	✓		
		COLIN Léo		✓	
Secrétaire de séance :		DELHAY Jacques			Bruno SIMONARD
Martine GRAS		SIMONARD Bruno	✓		
		MOUTBEKA Jean-Jacques			Guy GIRARD
		DE MYTTENAERE Jérôme	✓		
		ENGELLEN Michel	✓		
		POSSIEN Christelle	✓		
		NINQUE Jean-Marie	✓		

2024-09-02-08 : CONVENTION PROJET MUSICAL EN MILIEU SCOLAIRE

Annule et remplace la délibération 2024-07-07

Madame Françoise VANDENBROM rappelle au Conseil qu'un intervenant musique intervient auprès de tous les enfants du cycle élémentaire, et ajoute que Madame Christine HIE, directrice de l'école, souhaite que ce projet se poursuive durant l'année scolaire 2024-2025.

Madame Françoise VANDENBROM présente la convention de prestation de service de Monsieur Julian GUILLON.

Entendu, l'exposé de Madame VANDENBROM,

Considérant l'intérêt du projet musical en milieu scolaire présenté,

LE CONSEIL MUNICIPAL

APRES DELIBERATION

A L'UNANIMITE

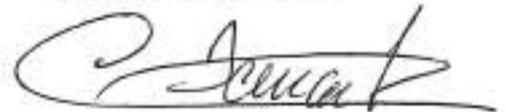
Article 1 : D'annuler la délibération n°2024-07-07

Article 2 : **DECIDE** de conclure avec Monsieur Julian GUILLON une convention de prestation de service, pour une initiation musicale à l'école Marguerite Forterr, pour un montant de 4 165 €

Article 3 : **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer tout document afférent à la convention



Pour extrait conforme
Le Maire,
Daniel BEURDELEY



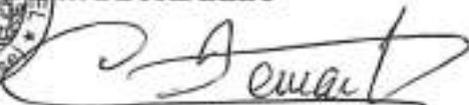
Le Secrétaire de séance,
Martine GRAS



Certifié exécutoire,
Compte tenu de la transmission à la Sous-préfecture
et de l'affichage en date du 27 septembre 2024



Maire,
Daniel BEURDELEY





Département de l'Oise Arrondissement de Compiègne Canton de Thourotte Commune Longueil-Annel		<u>Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Municipal</u>			
		Membres	Présent	Absent	Donne pouvoir à
Date de la convocation 19 septembre 2024		L'an deux mil vingt-quatre, le 26 septembre à 18 heures 30, le conseil municipal s'est réuni, en séance ordinaire, sous la présidence de Monsieur Daniel BEURDELEY, Maire			
Date d'affichage de la convocation 19 septembre 2024		BEURDELEY Daniel	✓		
		TASSIN Jackie	✓		
		VANDENBROM Françoise	✓		
Date d'affichage de la délibération 27 septembre 2024		PIHAN GAUMET Florence	✓		
		LAVALLARD Eric	✓		
		DERE Michel		✓	
		VERSTRAETE Gérard		✓	
<u>Nombre de conseillers</u>		GRAS Martine	✓		
En exercice	22	GIRARD Guy	✓		
Quorum	12	LAMERAND Sylvie	✓		
Présents	14	LUDET Magalie		✓	Sylvie LAMERAND
		LASSALLE Stéphanie		✓	Daniel BEURDELEY
Représentés	5	TERRIEN Anne-Cécile			Jackie TASSIN
Votants	19	FRANCOIS Emilie	✓		
		COLIN Léo		✓	
Secrétaire de séance :		DELHAY Jacques			Bruno SIMONARD
Martine GRAS		SIMONARD Bruno	✓		
		MOUTBEKA Jean-Jacques			Guy GIRARD
		DE MYTTENAERE Jérôme	✓		
		ENGELLEN Michel	✓		
		POSSIEN Christelle	✓		
		NINQUE Jean-Marie	✓		

2024-09-02-02 : Décision Modification n°2

Monsieur Le Maire présente la décision modificative n°2 suivante :

Investissement**Dépenses****Opération 16****Acquisition matériel informatique**

Article 2183	Matériel informatique	+	2 000.00
--------------	-----------------------	---	----------

Opération 19**Travaux bâtiments**

Article 2131	Bâtiments publics	+	<u>19 200.00</u>
			21 200.00

Recettes

Article 10222	FCTVA	+	3 477.64
---------------	-------	---	----------

Chapitre 040

Article 28184	Amortissement matériel de bureau et mobilier	+	276.00
---------------	--	---	--------

Chapitre 021

	Virement section fonctionnement	+	<u>17 446.36</u>
			21 200.00

Fonctionnement**Dépenses**

Article 65888	Autres	-	4400.00
---------------	--------	---	---------

Chapitre 67

Article 673	Titres annulés (sur exercice antérieur)	+	1058.10
-------------	---	---	---------

Chapitre 023

	Virement section investissement	+	<u>17446.36</u>
			14 104.46

Recettes

Article 6419	Remboursement du personnel sur rémunération	+	14102.28
--------------	---	---	----------

Chapitre 78

Article 781	Reprise de la provision	+	<u>2.18</u>
			14104.46

LE CONSEIL MUNICIPAL

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur Le Maire
Vu le budget primitif 2024
Après en avoir délibéré

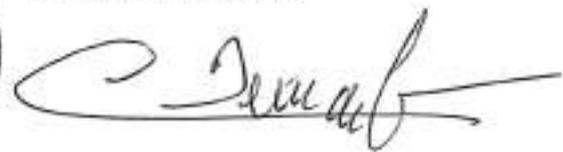
**DECIDE
A LA MAJORITE**

16 POUR 3 ABSTENTIONS

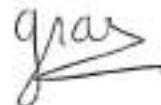
Article unique : D'ADOPTER la décision modificative n° 2 telle que présentée

Résultat du vote	ADOPTÉ
------------------	--------

Pour extrait conforme
Le Maire,
Daniel BEURDELEY



Le Secrétaire de séance,
Martine GRAS



Certifié exécutoire,
Compte tenu de la transmission à la Sous-préfecture
et de l'affichage en date du 27 septembre 2024

Le Maire,
Daniel BEURDELEY



Envoyé en préfecture le 27/09/2024

Reçu en préfecture le 27/09/2024

Publié le



ID : 060-216003657-20240927-2024_09_02_02-DE



Département de l'Oise Arrondissement de Compiègne Canton de Thourotte Commune Longueuil-Annel		<u>Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Municipal</u>			
Date de la convocation 19 septembre 2024		L'an deux mil vingt-quatre, le 26 septembre à 18 heures 30, le conseil municipal s'est réuni, en séance ordinaire, sous la présidence de Monsieur Daniel BEURDELEY, Maire			
		Membres	Présent	Absent	Donne pouvoir à
Date d'affichage de la convocation 19 septembre 2024		BEURDELEY Daniel	✓		
		TASSIN Jackie	✓		
		VANDENBROM Françoise	✓		
Date d'affichage de la délibération 27 septembre 2024		PIHAN GAUMET Florence	✓		
		LAVALLARD Eric	✓		
		DERE Michel		✓	
		VERSTRAETE Gérard		✓	
<u>Nombre de conseillers</u>		GRAS Martine	✓		
En exercice	22	GIRARD Guy	✓		
Quorum	12	LAMERAND Sylvie	✓		
Présents	14	LUDET Magalie		✓	Sylvie LAMERAND
		LASSALLE Stéphanie		✓	Daniel BEURDELEY
Représentés	5	TERRIEN Anne-Cécile			Jackie TASSIN
Votants	19	FRANCOIS Emilie	✓		
		COLIN Léo		✓	
Secrétaire de séance :		DELHAY Jacques			Bruno SIMONARD
Martine GRAS		SIMONARD Bruno	✓		
		MOUTBEKA Jean-Jacques			Guy GIRARD
		DE MYTTENAERE Jérôme	✓		
		ENGELLEN Michel	✓		
		POSSIEN Christelle	✓		
		NINQUE Jean-Marie	✓		

2024-09-02-13 : OCTOBRE ROSE

Madame PIHAN GAUMET rappelle au Conseil les objectifs de la campagne « Octobre Rose »

Madame PIHAN-GAUMET ajoute que les inscriptions pour la course « La Longueill'Oise », se feront à la date d'ouverture des manifestations d'octobre rose.

Madame PIHAN-GAUMET présente aux membres du conseil les tarifs proposés, en soulignant que les bénéfices seront reversés à la Ligue contre le cancer :

T-Shirt : 10 €

Tote bag : 3 €

Tour de cou : 5€

Eco cup : 2€

Rose : 1 €

Participation course la Longueill'Oise : 5 €

Pack T-shirt + course : 13 €

Pack : Course + T-shirt + Tour de cou + Ecocup + Tote bag : 22 €

Paddle : 5 €

Les participants peuvent de faire un don supplémentaire pour la recherche contre le cancer du sein.

La ville de Longueil-Annel procédera à l'enregistrement des inscriptions et à l'encaissement des recettes par la régie de recettes principale et reversera intégralement les bénéfices à une association œuvrant pour la lutte contre le cancer du sein.

Entendu l'exposé de Madame PIHAN-GAUMET

LE CONSEIL MUNICIPAL

APRES DELIBERATION

A L'UNANIMITE

Article 1 : DECIDE que la commune organisera tous les ans des manifestations dans le cadre d'Octobre rose

Article 2 : DECIDE de mettre en vente des tote-bag, des T-shirts, des éco cups, des tours de cou et des roses

Article 3: FIXE les tarifs comme suit à compter du 27 septembre 2024 :

T-Shirt : 10 €

Tote bag : 3 €

Tour de cou : 5€

Eco cup : 2€

Rose : 1 €

Participation course la Longueil'Oise : 5 €

Pack T-shirt + course : 13 €

Pack : Course + T-shirt + Tour de cou + Ecocup + Tote bag : 22 €

Paddle : 5 €

Article 4: PRECISE que la ville de Longueil-Annel procédera à l'enregistrement des inscriptions des participants à la marche sportive et à l'encaissement des ventes et de la participation à la course par la régie de recettes principale.

Article 5 : DECIDE de reverser l'intégralité des bénéfices à La Ligue Contre le Cancer de l'Oise

Article 6 : AUTORISE Monsieur le Maire à signer tout document relatif à cet évènement.



Pour extrait conforme
Le Maire,
Daniel BEURDELEY

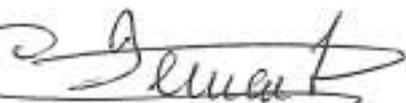


Le Secrétaire de séance,
Martine GRAS



Certifié exécutoire,
Compte tenu de la transmission à la Sous-préfecture
et de l'affichage en date du 27 septembre 2024

Le Maire,
Daniel BEURDELEY



Envoyé en préfecture le 27/09/2024

Reçu en préfecture le 27/09/2024

Publié le



ID : 060-216003657-20240927-2024_09_02_13-DE



Département de l'Oise Arrondissement de Compiègne Canton de Thourotte Commune Longueuil-Annel		<u>Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Municipal</u>			
Date de la convocation 19 septembre 2024		L'an deux mil vingt-quatre, le 26 septembre à 18 heures 30, le conseil municipal s'est réuni, en séance ordinaire, sous la présidence de Monsieur Daniel BEURDELEY, Maire			
		Membres	Présent	Absent	Donne pouvoir à
Date d'affichage de la convocation 19 septembre 2024		BEURDELEY Daniel	✓		
		TASSIN Jackie	✓		
		VANDENBROM Françoise	✓		
Date d'affichage de la délibération 27 septembre 2024		PIHAN GAUMET Florence	✓		
		LAVALLARD Eric	✓		
		DERE Michel		✓	
		VERSTRAETE Gérard		✓	
<u>Nombre de conseillers</u>		GRAS Martine	✓		
En exercice	22	GIRARD Guy	✓		
Quorum	12	LAMERAND Sylvie	✓		
Présents	14	LUDET Magalie		✓	Sylvie LAMERAND
		LASSALLE Stéphanie		✓	Daniel BEURDELEY
Représentés	5	TERRIEN Anne-Cécile			Jackie TASSIN
Votants	19	FRANCOIS Emilie	✓		
		COLIN Léo		✓	
Secrétaire de séance :		DELHAY Jacques			Bruno SIMONARD
Martine GRAS		SIMONARD Bruno	✓		
		MOUTBEKA Jean-Jacques			Guy GIRARD
		DE MYTTENAERE Jérôme	✓		
		ENGELLEN Michel	✓		
		POSSIEN Christelle	✓		
		NINQUE Jean-Marie	✓		

2024-09-02-14 : AUTORISATION VENTE DE PARCELLES SISES SUR LA ZAC LE CHAMP SAINTE CROIX

Monsieur le Maire rappelle au Conseil que par délibération n°2024-04-09 il avait été décidé la signature de compromis de vente avec Madame Dominique BIOLET ou toute autre personne pouvant s'y substituer pour les parcelles cadastrées ZC 106, ZC 107, ZC 108 et AD 89.

Monsieur le Maire précise qu'il convient maintenant que la modification du PLU est exécutoire, et n'a pas fait l'objet de recours, d'autoriser la signature de l'acte de vente

Monsieur le Maire précise que les autres conditions de la vente demeurent inchangées. Monsieur le Maire demande au Conseil de se prononcer sur cette modification du signataire du compromis. Monsieur le Maire précise que le prix de vente au m² demeure inchangé, soit 5€ le m².

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire,
Vu l'avis du service des Domaines en date du 06 décembre 2023,
Après en avoir délibéré,

A L'UNANIMITE

Article 2 : ACCEPTE la cession des parcelles cadastrées ZC 106, ZC 107 et AD 89 d'une contenance totale de 10854 m² au prix de 5 €/m² soit un montant de 54 270 € au bénéfice de Madame Dominique BIOLET ou de toute autre toute autre personne morale pouvant s'y substituer

Article 3 : ACCEPTE la cession de la parcelle cadastrée ZC 108 d'une contenance de 30000 m² au prix de 5€ soit un montant de 150 000 € au bénéfice de Madame Dominique BIOLET ou de toute autre toute autre personne morale pouvant s'y substituer

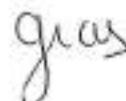
Article 4 : AUTORISE le Maire à signer l'acte de vente et tout document pouvant s'y référer



Pour extrait conforme
Le Maire,
Daniel BEURDELEY



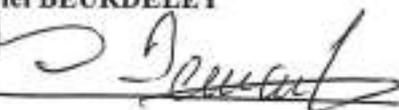
Le Secrétaire de séance,
Martine GRAS



Certifié exécutoire,
Compte tenu de la transmission à la Sous-préfecture
et de l'affichage en date du 27 septembre 2024



Le Maire,
Daniel BEURDELEY



robés
obés





Département de l'Oise Arrondissement de Compiègne Canton de Thourotte Commune Longueil-Annél		<u>Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Municipal</u>			
Date de la convocation		L'an deux mil vingt-quatre, le 26 septembre à 18 heures 30, le conseil municipal s'est réuni, en séance ordinaire, sous la présidence de Monsieur Daniel BEURDELEY, Maire			
19 septembre 2024		Membres	Présent	Absent	Donne pouvoir à
Date d'affichage de la convocation		BEURDELEY Daniel	✓		
19 septembre 2024		TASSIN Jackie	✓		
		VANDENBROM Françoise	✓		
Date d'affichage de la délibération		PIHAN GAUMET Florence	✓		
27 septembre 2024		LAVALLARD Eric	✓		
		DERE Michel		✓	
		VERSTRAETE Gérard		✓	
<u>Nombre de conseillers</u>		GRAS Martine	✓		
En exercice	22	GIRARD Guy	✓		
Quorum	12	LAMERAND Sylvie	✓		
Présents	14	LUDET Magalie		✓	Sylvie LAMERAND
		LASSALLE Stéphanie		✓	Daniel BEURDELEY
Représentés	5	TERRIEN Anne-Cécile			Jackie TASSIN
Votants	19	FRANCOIS Emilie	✓		
		COLIN Léo		✓	
Secrétaire de séance :		DELHAY Jacques			Bruno SIMONARD
Martine GRAS		SIMONARD Bruno	✓		
		MOUTBEKA Jean-Jacques			Guy GIRARD
		DE MYTTENAERE Jérôme	✓		
		ENGELLEN Michel	✓		
		POSSIEN Christelle	✓		
		NINQUE Jean-Marie	✓		

2024-09-02-11: DENOMINATION VOIRIE LOTISSEMENT « Chemin de Longueil »

Monsieur le Maire informe le conseil que la société BDL Promotion sollicite la dénomination des futures rues du lotissement « Chemin de Longueil » à Annel.

Monsieur le maire informe l'assemblée que ce lotissement sera doté d'une rue principale avec une entrée Chemin Louis LE CREEF et une sortie Rue Devin de Graville, ainsi que d'une impasse desservant quelques maisons

Monsieur le Maire propose que la rue principale soit dénommée « Rue des Chênes » et l'impasse « Impasse des Chevreuils ».

Monsieur le Maire ajoute que ces voies sont actuellement situées sur la parcelle AB n°40

LE CONSEIL MUNICIPAL

Entendu l'exposé de Monsieur le Maire

Après en avoir délibéré

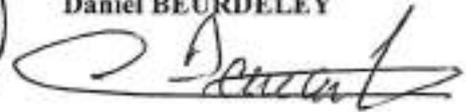
A L'UNANIMITE

Article 1 : **DECIDE** de dénommer les voies internes du lotissement « Chemin de Longueil » comme proposé par Monsieur le Maire

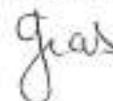
Article 2 : **MANDATE** le Maire pour effectuer toutes les démarches nécessaires



Pour extrait conforme
Le Maire,
Daniel BEURDELEY



Le Secrétaire de séance,
Martine GRAS



Certifié exécutoire,
Compte tenu de la transmission à la Sous-préfecture
et de l'affichage en date du 27 septembre 2024

Le Maire,
Daniel BEURDELEY





Département de l'Oise Arrondissement de Compiègne Canton de Thourotte Commune Longueuil-Annel		<u>Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Municipal</u>			
		Membres	Présent	Absent	Donne pouvoir à
Date de la convocation 19 septembre 2024		L'an deux mil vingt-quatre, le 26 septembre à 18 heures 30, le conseil municipal s'est réuni, en séance ordinaire, sous la présidence de Monsieur Daniel BEURDELEY, Maire			
Date d'affichage de la convocation 19 septembre 2024		BEURDELEY Daniel	✓		
		TASSIN Jackie	✓		
		VANDENBROM Françoise	✓		
Date d'affichage de la délibération 27 septembre 2024		PIHAN GAUMET Florence	✓		
		LAVALLARD Eric	✓		
		DERE Michel		✓	
		VERSTRAETE Gérard		✓	
<u>Nombre de conseillers</u>		GRAS Martine	✓		
En exercice	22	GIRARD Guy	✓		
Quorum	12	LAMERAND Sylvie	✓		
Présents	14	LUDET Magalie		✓	Sylvie LAMERAND
		LASSALLE Stéphanie		✓	Daniel BEURDELEY
Représentés	5	TERRIEN Anne-Cécile			Jackie TASSIN
Votants	19	FRANCOIS Emilie	✓		
		COLIN Léo		✓	
Secrétaire de séance : Martine GRAS		DELHAY Jacques			Bruno SIMONARD
		SIMONARD Bruno	✓		
		MOUTBEKA Jean-Jacques			Guy GIRARD
		DE MYTTENAERE Jérôme	✓		
		ENGELLEN Michel	✓		
		POSSIEN Christelle	✓		
		NINQUE Jean-Marie	✓		

2024-09-02-12 : CHANGEMENT DE NOM POUR LA ROUTE DE JANVILLE

Monsieur le Maire rappelle aux membres du Conseil qu'il existe sur le territoire une « Rue de Janville » et une « Route de Janville », ce qui prête à confusion.

Au regard des projets immobiliers qui émergent à Annel, Monsieur le Maire déclare qu'il est judicieux de donner un nouveau nom à la route de Janville et propose que cette dernière soit dénommée « Rue du Mont Ganelon »

LE CONSEIL MUNICIPAL

Entendu l'exposé de Monsieur le Maire

Après en avoir délibéré

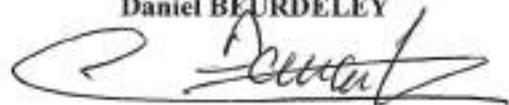
A L'UNANIMITE

Article 1 : DECIDE de renommer la « route de Janville » en « Rue du Mont Ganelon »

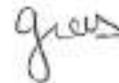
Article 2 : MANDATE le Maire pour effectuer toutes les démarches nécessaires



Pour extrait conforme
Le Maire,
Daniel BEURDELEY

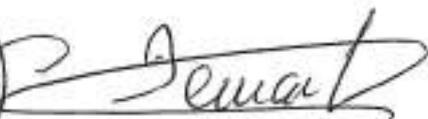


Le Secrétaire de séance,
Martine GRAS



Certifié exécutoire,
Compte tenu de la transmission à la Sous-préfecture
et de l'affichage en date du 27 septembre 2024

Le Maire,
Daniel BEURDELEY





Département de l'Oise Arrondissement de Compiègne Canton de Thourotte Commune Longueuil-Annel		<u>Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Municipal</u>			
Date de la convocation 19 septembre 2024		L'an deux mil vingt-quatre, le 26 septembre à 18 heures 30, le conseil municipal s'est réuni, en séance ordinaire, sous la présidence de Monsieur Daniel BEURDELEY, Maire			
		Membres	Présent	Absent	Donne pouvoir à
Date d'affichage de la convocation 19 septembre 2024		BEURDELEY Daniel	✓		
		TASSIN Jackie	✓		
		VANDENBROM Françoise	✓		
Date d'affichage de la délibération 27 septembre 2024		PIHAN GAUMET Florence	✓		
		LAVALLARD Eric	✓		
		DERE Michel		✓	
		VERSTRAETE Gérard		✓	
Nombre de conseillers		GRAS Martine	✓		
En exercice	22	GIRARD Guy	✓		
Quorum	12	LAMERAND Sylvie	✓		
Présents	14	LUDET Magalie		✓	Sylvie LAMERAND
		LASSALLE Stéphanie		✓	Daniel BEURDELEY
Représentés	5	TERRIEN Anne-Cécile			Jackie TASSIN
Votants	19	FRANCOIS Emilie	✓		
		COLIN Léo		✓	
Secrétaire de séance : Martine GRAS		DELHAY Jacques			Bruno SIMONARD
		SIMONARD Bruno	✓		
		MOUTBEKA Jean-Jacques			Guy GIRARD
		DE MYTTENAERE Jérôme	✓		
		ENGELLEN Michel	✓		
		POSSIEN Christelle	✓		
		NINQUE Jean-Marie	✓		

2024-09-02-10 : REVALORISATION DE L'INDEMNITE DE LOGEMENT DES INSTITUTEURS – EXERCICE 2024

Monsieur le Maire indique qu'il convient au Conseil Municipal d'émettre un avis sur le taux de progression de l'indemnité représentative de logement des instituteurs pour 2024.

Pour 2024 le taux d'évolution de l'indice des prix hors tabac observé de juin 2023 et 2024 est de 2,3 %.

Monsieur le Maire informe le Conseil que le montant de la dotation de compensation versée aux communes en 2023 pour les instituteurs logés était de 2 808 €.

Le Conseil Municipal est invité à délibérer

LE CONSEIL MUNICIPAL

Où l'exposé de Monsieur le Maire
Après en avoir délibéré

**DECIDE
A L'UNANIMITE**

Article unique : D'EMETTRE un avis favorable pour le taux de progression proposé relatif à la revalorisation de l'indemnité de logement des instituteurs pour l'année 2024

Pour extrait conforme
Le Maire,
Daniel BEURDELEY



Le Secrétaire de séance,
Martine GRAS

Certifié exécutoire,
Compte tenu de la transmission à la Sous-préfecture
et de l'affichage en date du 27 septembre 2024

Le Maire,
Daniel BEURDELEY

